[Date]

**Structuration du Plan de Sensibilisation du projet OmiDelta GIRE ANE-PSE**

**Version actualisée**

**Période : Janvier à Décembre 2020**

**Mars 2020**

**Table des matières**

[1) CONTEXTE 3](#_Toc33633729)

[2) OBJECTIFS DES SENSIBILISATIONS DE L’ANNEE 2 ET RESULTAS ATTENDUS. 4](#_Toc33633730)

[3) STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DES SENSIBILISATIONS. 5](#_Toc33633731)

[4) DESCRIPTION DES THEMATIQUES A ABORDER DANS LE PLAN DE SENSIBILISATION. 5](#_Toc33633732)

[5) QUINTESSENCE DE CHAQUE THEMATIQUE. 6](#_Toc33633733)

[6) OUTILS / CANAUX DE DIFFUSION 17](#_Toc33633734)

[CONCLUSION 20](#_Toc33633735)

# CONTEXTE

Depuis Décembre 2018, le consortium CIDR-Pamiga-Africa Green Corporation SA et CREDEL mettent en œuvre sous financement OmiDelta Fond Acteurs Non Etatiques, le projet dénommé « Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par un Payement pour Services Ecosystémiques ». L’objectif poursuivit à travers la mise en œuvre de ce projet est de réussir à opérationnaliser la GIRE afin de réduire l’érosion et les inondations exceptionnelles dans le Delta et le fleuve Ouémé. Mais l’atteinte de cet objectif suppose que les communautés qui sont les véritables porteurs des différentes actions à menées ont connaissance et maitrisent les différentes dispositions législatives et réglementaires de la gestion des ressources en eau en vigueurs. Ceci est d’autant plus important que l’approche par bassin qu’impose la GIRE fait appel à un certain nombre d’outils et de nouveaux organes locaux de gestion des ressources en eau.

Afin de contribuer à réduire les ruissellements des zones de plateau vers l’aval dans la Basse et Moyenne Vallée de l’Ouémé, le projet a conduit un certain nombre de sensibilisation à l’endroit des communautés dans le but de les préparer à assumer convenablement leurs rôles. Ainsi à travers le plan de sensibilisation élaboré à cet effet en début 2019, il a été défini la stratégie pluriannuelle de sensibilisation et le contenu des supports de communication pour la première année. Concernant les activités de sensibilisation de la deuxième année du projet, le présent document est donc élaboré en guise d’actualisation du plan de sensibilisation de l’année 1.

# Auto-bilan de la Sensibilisation – Année 1

L’objectif de l’année 1 était de sensibiliser les populations sur la connaissance générale sur la GIRE.

Conformément au prévisionnel, quatre sensibilisations ont été effectuées à l’endroit des groupes organisés par l’intermédiaire des relais communautaires sur les thématiques ci-après :

1. Vulgarisation des outils législatifs et de planification de la GIRE au Bénin : Cas de la Politique National de l’eau, de la loi N°2010-44 portant gestion de l’eau en République du Bénin et du Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) du Bénin.
2. Préservation de l’environnement : sensibilisation sur les dispositions règlementaires en matière de gestion des ressources naturelles (Mesure 77 de la composante 6.2 du SDAGE).
3. Vulgarisation des dispositions du SDAGE dans le sous-bassin de la Basse et Moyenne Vallée de l’Ouémé (BMVO).
4. Les menaces sur les ressources en eau.

Les outils utilisés pour faire passer ces messages ont été :

* les réunions de sensibilisation et la formation de relais communautaires par les animateur.trice.s du projet : 24 Relais / arrondissement
* les affiches / affichettes : 1 affiche a été produite sur format A1 et distribuée en quarante exemplaires dans 39 arrondissements
* les émissions radios, par le biais de 4 radios communautaires : 16 émissions réalisées sur quatre différentes thématiques
* les jeux radiophoniques : douze jeux radiophoniques réalisés sur les quatre thématiques abordées lors des émissions radios
* un jeu de cartes sur la GIRE : le jeu de carte des sept familles a été utilisé au cours des deux dernières sensibilisations de l’année dans les 39 arrondissements d’intervention du projet.

Malgré le prévisionnel, les outils suivants n’ont pas pu être utilisés :

* Le quiz numérique, car les populations sont peu connectées. Ce jeu est donc réservé pour les vacances prochaines lors des camps de jeunes. Il a été décliné sous format papier.
* La vidéo, car le temps de sélection du prestataire a été très long. La 1ère vidéo a été finalisée en janvier 2020 – et sera projetée en mars 2020.
* Les panneaux d’affichage, car la sélection du prestataire n’est pas encore finalisée, du fait qu’il s’agisse d’une prestation très spécifique et peu réalisée au Bénin.

Ces différentes sensibilisations qui ont permis de toucher directement 936 Relais Communautaires a induit des réflexes de protection des eaux et des sols au niveau de certaines communautés qui l’ont démontrée à travers leurs dynamismes. Les actions spontanées concrètes mises en œuvre ponctuellement par ces dernières suites à nos sensibilisations en est un exemple de début de prise de conscience qu’il faille consolider impérativement au cours de l’année 2.

Dans le même temps, tout n’a pas été facile au niveau de tous les groupes organisés sensibilisés. Si moyennement, la tendance est à la prise de conscience, on remarque des poches de résistance au niveau de certaines localités. Les différents messages véhiculés sont perçus comme de la théorie et qui ne saurait apporter la solution à leurs problèmes.

Remarquons enfin que le niveau de scolarisation très faible de la majorité des Relais Communautaires rend un peu difficile la compréhension de certaines notions et dispositions règlementaires.

Au regard de toutes ces réalités/expériences vécues sur le terrain, l’actualisation du plan de sensibilisation s’avère donc nécessaire afin d’adapter les messages non seulement au contexte national de la GIRE mais aussi aux réalités du terrain.

# OBJECTIFS DES SENSIBILISATIONS DE L’ANNEE 2 ET RESULTAS ATTENDUS.

L’objectif global assigné au plan de sensibilisation n’a pas changé. Il vise un changement de comportement au niveau des communautés qui doivent de plus en plus adopter des attitudes GIRE sensibles. Ainsi, après avoir amené les communautés à avoir des connaissances générales sur la GIRE au cours de sa 1ère année de mise en œuvre, le projet OmiDelta ANE GIRE-PSE se fixe, comme pressenti par l’orientation générale définie en année 1, comme objectif de sensibiliser les populations sur les connaissances spécifiques en lien avec ses actions notamment les techniques de Conservation des Eaux et des Sols, les aménagements suivant la logique de bassin versant et l’intérêt pour les communautés à se mettre en association pour gérer localement les ressources en eau.

De façon spécifique, les sensibilisations de la 2ème année permettront au projet de :

Contribuer à la création d'une dynamique de mise en place des creusets ou comités de gestion durable des ressources en eau ;

Amener les communautés à développer des stratégies pertinentes de gestion des conflits liés à l'eau et adaptées à chaque contexte ;

* Pérenniser au sein des communautés de base les actions endogènes et les bons réflexes pour une meilleure gestion de l’érosion, des inondations et des crues ;
* Consolider les acquis des communautés de base dans la mise en œuvre des micro-actions GIRE et des mesures de durabilité.

Au terme de la 2ème année de sensibilisation, les résultats suivants seront atteints :

* Les communautés ont compris l’importance des CCE et les ont mises en place pour une gestion durable des ressources en eau au niveau local dans une approche bassin ;
* Des stratégies pertinentes de gestion des conflits liés à l'eau adaptées à chaque contexte sont développées par les communautés ;
* Les actions endogènes et les bons réflexes pour une meilleure gestion des inondations et des crues sont pérennisées chez les communautés de base ; et
* La mise en œuvre des micro-actions GIRE durables est consolidée chez les communautés.

# STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DES SENSIBILISATIONS.

La stratégie de conduite des sensibilisations n’a pas fondamentalement changé. Elle s’inscrit dans une dynamique de formation de formateur.trice.s et reprend un ensemble de canaux de diffusion des messages qui se complètent. Il s’agit :

* Des sensibilisations dites directes qui consistent à renforcer les capacités des animateurs sur la thématique à développer. Cette formation est assurée en salle par le Chargé de Renforcement des capacités du projet assisté du Chef Projet et du Chargé d’Information Education et Communication. Ensuite ces animateurs assurent à leur tour la formation des Relais Communautaires qui ne sont que des portes flambeau des groupes organisés. Enfin, ces Relais Communautaires assurent la restitution des informations acquises au reste du groupe organisé en présence ou non des animateurs. Ces sensibilisations intègrent également les jeux qui sont des instants de distractions avec les communautés tout en véhiculant des messages utiles sur la GIRE.
* Des sensibilisations dites indirectes qui sont assurées par l’intermédiaire des radios communautaires (dont jeux radiophoniques), des panneaux électriques à bandes défilantes, des projections vidéos dans les villages et l’affichage des affiches de sensibilisation dans des endroits publics de la communauté.

# DESCRIPTION DES THEMATIQUES A ABORDER DANS LE PLAN DE SENSIBILISATION.

Quatre grandes thématiques sont à aborder pour le compte de cette 2ème année. Il s’agit des thématiques suivantes :

* Comités Communautaires de l’Eau : un instrument efficace de gestion durable des ressources en eau;
* Approches locales de gestion des conflits liés aux ressources en eau;
* Bons réflexes endogènes de gestion des érosions, inondations et des crues;
* Rôles et responsabilité des communautés dans la durabilité des micro actions GIRE de proximité.

# QUINTESSENCE DE CHAQUE THEMATIQUE.

***Thème1 : Comités Communautaires de l’Eau : un instrument efficace de gestion durable des ressources en eau.***

**Méthodologie de mise en œuvre.**

Pour la réussite de la mission de sensibilisation des communautés sur cette thématique, il faudra :

* Faire la synthèse de la documentation existante sur les Comités Locaux de l’Eau en tant qu’organes de gestion des ressources en eau au niveau local ;
* Faire ressortir les rôles et responsabilités des communautés en l’occurrence des usagers dans la mise en place et le fonctionnement des Comités Locaux de l’Eau tels que définis dans le PANGIRE ;
* Echanger et susciter l’intérêt des relais sur le creuset qui peut être mis en place dans leur localité autour d’une ressource en eau précise et des problèmes spécifiques ;
* Mettre ces différentes informations sous forme d’affiches et affichettes à mettre à la disposition des communautés au terme de chaque sensibilisation ;
* Renforcer les capacités des animateurs sur la thématique
* Concevoir le module de sensibilisation des relais communautaires, en prenant en compte le faible niveau de scolarisation des populations et en rendant les sensibilisations le moins théorique que possible et en démontrant le lien entre le thème et la résolution des problèmes des populations ;
* Faire les sensibilisations des relais communautaires (24 par arrondissement) dans chacun des 39 Arrondissements du projet.
* Réaliser une émission radiophonique sur la thématique au niveau des quatre radios communautaires partenaires ;
* Réaliser le suivi des restitutions par les relais communautaires au sein de leurs groupes respectifs.

**Cibles**

Les relais communautaires constituent les cibles directes de cette thématique. Ils sont en retour chargés de restituer les informations apprises aux membres de leurs groupes en présence de l’animateur qui vient en appui ponctuel.

**Période de déroulement de l’activité**

Conformément à la périodicité établie au démarrage du projet, les sensibilisations se dérouleront de façon trimestrielle. Ainsi, cette thématique qui est la 1ère de l’année 2 se tiendra dans le mois de mars 2020.

Les différentes conceptions et la formation des animateurs se feront bien avant.

**Responsables**

Les responsables de mise en œuvre des activités de cette phase sont le Chef Projet/CREDEL, le Chargé/IEC et le Chargé de Renforcement de capacité du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE.

**Quelques extraits de documents à exploiter.**

Parlant de la documentation à exploiter dans le cadre de la préparation de cette sensibilisation, on peut faire mention de:

* La Loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l’eau en République du Bénin qui fait mention en son Article 10 que les décisions relatives à la gestion de l’eau sont prises, selon le cas, par les autorités compétentes aux niveaux national, départemental, ou communal, en concertation avec les institutions de bassin et les usagers organisés en groupes d’intérêt, sous réserve qu’aucune considération d’intérêt général ou d’efficacité ne s’y oppose.
* La politique nationale de l’eau ;
* Le plan d’action national de gestion intégrée des ressources en eau qui mentionne expressément que les communautés et surtout les usagers de la ressource doivent être impliqués dans la gestion à travers des Comités locales de gestion;
* Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des ressources en Eau (SDAGE-Ouèmé) qui prévoit clairement les différents organes de gestion au niveau du bassin (Comité du Bassin, Comité de sous-bassin et des Comités Locaux de l’Eau).

En plus de ces supports théoriques, les animations porteront sur des cas réels et pertinents d’échanges entre groupes qui ont permis de résoudre des problèmes. Ces exemples porteront bien sûr sur le concept de GIRE / Inondation, mais peuvent aussi provenir d’autres exemples. Le message doit véhiculer que les populations ont déjà des outils de dialogues +/- formels qui fonctionnent : pourquoi ne pas les utiliser dans le cas de la GIRE / problèmes Inondations / Conflits ?

Si c’est possible, l’animation pourrait tourner autour d’un témoignage d’acteur.trice.s (en présentiel lors de l’animation ou enregistré sur téléphone, diffusé sur whatsapp et présenté/discuté lors de l’animation).

En outre, l’animation utilisera des outils adaptés aux personnes peu scolarisées (par exemple : jeux de rôle, « tapis de la solidarité », etc).

Il sera important de souligner l’importance de la place de la Femme dans ces espaces de discussions.

**ENCADRE1 : Messages en lien avec la thématique 1 (à utiliser pour les affichettes)**

* Consacre une journée à gérer l’eau et elle t’arrosera pendant une année.
* Nul n’est inutile dans la gestion des ressources en eau car tous coupables, tous victimes.
* Mobilisons-nous et échangeons ensemble dès maintenant pour bien gérer nos cours et plans d’eau. Demain ce sera trop tard.
* Toi qui est de l’aval, explique tes problèmes d’inondation à celui qui est de l’amont qui lui aussi veut te parler de ses problèmes d’érosion.
* Les pratiques de gestion intégrée garantissent la disponibilité en eau pour les générations actuelles et futures.
* Pour le respect des limites d’usages afin de permettre de bénéficier du fruit de tous les activités qui sont vitales à la communauté, asseyons-nous et discutons-en.
* Ne te plaint pas de problèmes d’eau si tu n’avais pas cherché des solutions avec tes ceux qui l’utilisent avec toi en son temps.
* Femme, lèves-toi pour aller discuter des problèmes liés à la gestion des ressources en eau de ta localité car tu seras la 1ère victime demain.

**Thème 2 : Approches locales de gestion des conflits liés aux ressources en eau.**

**Méthodologie de mise en œuvre.**

La deuxième sensibilisation de cette année permettra de faire appel à la conscience collective des communautés afin qu’elles trouvent des mécanismes durables de gestion des conflits liés aux ressources en eau. Il sera donc question de :

* Préparer les communautés à avoir le sens de l’anticipation dans la gestion des ressources en eau ;
* Constituer ensemble avec les communautés, un répertoire des conflits potentiels et récurrents dans chaque localité et explorer les pistes de solution ; et réaliser au moins 1 fiche de cas par animateur.trice, sur la base d’un témoignage qui sera filmé sur téléphone, commenté lors des séances et diffusé sur whatsapp ;
* Echanger avec les communautés sur des approches de règlement de conflits ;
* D’amener les communautés à avoir des creusets de règlement de conflits au niveau de leurs localités et groupes organisés ;
* Documenter les meilleurs cas de règlement de conflits ayant prévalus dans la localité ;
* D’élaborer des outils de sensibilisation notamment des émissions radios, des affiches et affichettes et enfin une vidéo didactique sur la thématique.
* Renforcer les capacités des animateurs sur la thématique.
* Concevoir le module de sensibilisation des relais communautaires, en prenant en compte le faible niveau de scolarisation des populations et en rendant les sensibilisations le moins théorique que possible et en démontrant le lien entre le thème at la résolution des problèmes des populations ;
* Faire les sensibilisations des relais communautaires (24 par arrondissement) dans chacun des 39 Arrondissements du projet.
* Réaliser le suivi des restitutions par les relais communautaires au sein de leurs groupes respectifs.

**Cibles**

Les relais communautaires constituent les cibles directes de cette thématique. Ils sont en retour chargés de restituer les informations apprises aux membres de leurs groupes en présence de l’animateur qui vient en appui ponctuel.

**Période de déroulement de l’activité**

La sensibilisation des communautés sur cette thématique est prévue pour se dérouler en Mai 2020.

**Responsables**

Les responsables de mise en œuvre des activités de cette phase sont le Chef Projet/CREDEL, le Chargé/IEC et le Chargé de Renforcement de capacité du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE.

**Principaux aspects à aborder.**

La gestion des conflits suivant les approches locales est très peu documentée. Néanmoins certains revues et mémoires de fin de formation ont abordés d’une manière ou d’une autre la thématique qu’on pourra mettre à profit. Dès lors, les différents documents de planification sur la GIRE ont défini un certain nombre de type de conflits potentiels ou avérés qui doivent d’abord être documentés (nature, localisation, gravité…) de même que les solutions qui sont tentées pour les résoudre. Les différents conflits potentiels à aborder dans le cadre de cette sensibilisation prendront en compte :

* Conflits amont-aval
* Conflit rive droite –rive gauche ;
* Eleveurs, transporteurs contre pêcheurs etc ;
* Conflit entre usagers au sein d’un même domaine d’usage ou secteur (par exemple entre les exploitants du sable)

La note technique du Partenariat National de l’eau du Bénin portant sur les défis et orientations stratégiques pour la gestion des conflits liés aux engins et techniques de pêche sur le lac Ahémé et le complexe lac Nokoué-Lagune de Porto-Novo serait d’une grande importance dans la préparation de cette sensibilisation.

Les grandes notions de la gestion du conflit seront abordées : le prérequis de dialogue, les non-dits et les intérêts stratégiques, les différentes méthodes de résolution (évitement, concession, compromis, décentration, collaboration), les acteurs et le rôle d’un médiateur, la communication non violente, etc. Pour illustrer ces notions, des jeux de rôle peuvent être proposés – ou d’autres animations andragogiques.

**ENCADRE 2 : Messages en lien avec la thématique 2 (à utiliser pour les affichettes)**

* A l’instar de la route, l’eau se partage. Soyons donc courtois et responsables dans nos actes ;
* Chacun de nous a un accès équitable aux ressources en eau de notre localité mais n’entravons pas les intérêts des autres.
* Un mauvais arrangement vaut mieux qu’un bon procès. Faisons donc des compromissions
* Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et exploitant du sable respectons les lois que nous nous sommes fixés pour le bonheur de chacun et de tous ;
* L’eau et la terre est un ensemble régi par les lois en république du Bénin.
* Tant que nous partagerons les mêmes ressources en eau, les conflits existeront toujours. Préparons-nous donc à les gérer.
* Chers usagers, se concerter pour définir des aires de pâturages et d’abreuvement établies de manières consensuelles est gage de durabilité.

**Thème 3 : Bons réflexes endogènes de gestion des érosions, des inondations et des crues.**

**Méthodologie de mise en œuvre.**

Cette thématique vise à amener les communautés dans une logique d’apprentissage participatif à capitaliser les expériences enrichissantes de gestion des inondations et des crues. Les principales étapes à franchir consistera à :

* Faire une revue documentaire sur la thématique à développer – dont étude CES ;
* Echanger avec les autres projets OmiDelta notamment VNG International sur leurs expériences dans le domaine ;
* ;
* Concevoir des affiches et affichettes de sensibilisation;
* Renforcer les capacités des animateurs sur la thématique et mettre les affiches et affichettes à leurs dispositions;
* Concevoir le module de sensibilisation des relais communautaires, en prenant en compte le faible niveau de scolarisation des populations et en rendant les sensibilisations le moins théorique que possible et en démontrant le lien entre le thème at la résolution des problèmes des populations ;
* Faire les sensibilisations des relais communautaires (24 par arrondissement) dans chacun des 39 Arrondissement du projet.
* Réaliser une émission radiophonique sur la thématique au niveau des quatre radios communautaires partenaires ;
* Réaliser une vidéo sur cette thématique et la diffuser ;
* Réaliser le suivi des restitutions par les relais communautaires au sein de leurs groupes respectifs.

**Cibles**

Les relais communautaires constituent les cibles directes de cette thématique. Ils sont en retour chargés de restituer les informations apprises aux membres de leurs groupes en présence de l’animateur qui vient en appui ponctuel.

**Période de déroulement de l’activité**

La sensibilisation des communautés sur cette thématique est prévue pour se dérouler à partir de Juillet pour finir en Août 2020.

**Responsables**

Les responsables de mise en œuvre des activités de cette phase sont le Chef Projet/CREDEL, le Chargé/IEC et le Chargé de Renforcement de capacité du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE.

**Principaux aspects à aborder**

La gestion de l’érosion, des crues et surtout des inondations dans la zone d’intervention du projet devient de plus en plus difficile. Les communautés semblent être de plus en plus impuissantes face à l’accroissement des problèmes générés par ces deux derniers phénomènes naturels et parfois aussi en face de l’ampleur des dégâts causés par l’érosion à certains endroits. Ainsi, lors du déroulement de cette sensibilisation, les aspects suivant seront donc pris en compte afin de susciter et/ou redonner une certaine confiance aux communautés. Il s’agit de :

* Présenter les mesures endogènes de gestion des eaux de pluies (atténuation des impacts de l’eau de pluie, limitation des ruissellements, entretien périodique des différents ouvrages, aménagements d’adaptation etc.)
* Présenter les mesures jadis utilisées pour la protection des plans et cours d’eau ;
* Présenter les mesures de mise en défend à travers des interdictions.
* Présenter les mécanismes de taxes locales de prélèvement/ d’utilisation ;
* Présenter l’éducation familiale en lien avec la gestion des ressources naturelles.
* Présenter les mesures endogènes de gestion des inondations.

**ENCADRE 3 : Messages en lien avec la thématique 3 (à utiliser pour les affichettes)**

* Nos traditions sont riches en pratiques résilientes aux inondations et crues. Revisitons-les.
* Pour bien gérer les ressources en eau, on n’a pas besoin d’être un intellectuel ;
* En milieu rural, ne pensez pas que les solutions à vos problèmes d’inondation et de crue viendront nécessairement de la ville. Elles sont justes à côté de vous.
* L’érosion et les inondations ne sont pas une fatalité. Elles se gèrent.
* Pour une meilleure gestion des inondations et des crues, je me prépare.
* Débouchons les canaux de circulation des eaux de pluies et évitons de jeter les tas d’ordures sur le chemin de l’eau.
* Maintenons les couverts végétaux et adoptons les techniques de Conservation des Eaux et des Sols pour gérer à mieux nos soucis d’érosion.
* Non au morcellement et à l’occupation anarchique des zones humides. Les zones d’habitation se trouvent sur les plateaux et non dans les bas-fonds.

***Thème 4 : Rôles et responsabilités des communautés dans la durabilité des micro actions GIRE de proximité.***

**Méthodologie de mise en œuvre.**

L’une des priorités du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE est d’opérationnaliser la GIRE au niveau des communautés qui se sentent oubliées. Dans cette perspective, le projet prévoit l’accompagnement des groupes organisés pour mettre en œuvre des micro actions GIRE de proximité orientées vers la limitation du ruissellement et de l’érosion. La quatrième thématique vise donc à rechercher avec les communautés les mécanismes de pérennisation des dites micro actions à travers :

* La capitalisation des différents succès/ problèmes effectivement résolus par ces micro actions GIRE, sous forme de fiche action, photos, témoignages, vidéos facilement réalisables et diffusables ;
* L’identification et la levée des différentes contraintes liées à la réplicabilité des micro actions GIRE ;
* L’évaluation du nombre de personnes ayant répliqué les micro actions
* Le recueil des témoignages et le partage d’expérience entre les différents acteurs ayant réalisé les micro-actions GIRE ;
* L’organisation d’émission radiophonique animée par les communautés ayant réalisé ces micro actions GIRE ;
* La réalisation de vidéos didactiques sur les changements apportés par les micro actions GIRE dans la communauté ;
* L’instauration d’un dynamisme local de suivi et de pérennisation des micro actions GIRE ;
* L’instauration d’une sanction positive / émulation pour les meilleurs groupes organisés ayant fortement contribués à la sensibilisation de leurs communautés à travers l’éducation par l’exemple ;
* Le suivi exceptionnel des relais communautaires dans la mise en application individuelle des micro actions GIRE ;

**Cibles**

Les relais communautaires constituent les cibles directes de cette thématique. Ils sont en retour chargés de restituer les informations apprises aux membres de leurs groupes en présence de l’animateur qui vient en appui ponctuel.

**Période de déroulement de l’activité**

La sensibilisation des communautés sur cette thématique est prévue pour se dérouler en Novembre 2020.

**Responsables**

Les responsables de mise en œuvre des activités de cette phase sont le Chef Projet/CREDEL, le Chargé/IEC et le Chargé de Renforcement de capacité du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE.

**Principaux aspects à aborder.**

Les micro actions GIRE de proximité mises en œuvre par les communautés avec l’appui technique et financier du projet OmiDelta ANE GIRE-PSE doivent se pérenniser dans le temps conformément aux exigences de l’ambassade des Pays–Bas. La quatrième sensibilisation contribuera à l’atteinte de cet objectif en mettant l’accent sur les aspects ci-après :

* La consolidation des acquis des communautés de base dans la mise en œuvre des micro-actions GIRE et des mesures de durabilité.
* La vulgarisation des rôles et responsabilités de chaque partie prenante pour la durabilité des micro-actions GIRE et des mesures prises ;
* La réflexion pour le développement d’une stratégie de mobilisation de ressource pour le renouvellement permanent des dispositifs mis en place.
* Le suivi, l'accomplissement et le respect des rôles et responsabilités de chaque partie prenante pour la durabilité des micro-actions GIRE et des mesures prises.

**ENCADRE 4 : Messages en lien avec la thématique 4 (à utiliser pour les affichettes)**

* L’eau de pluie n’est pas une denrée gratuite et éternelle. Apprenons à la stocker.
* Les champs propres et nus contribuent dangereusement au comblement de nos cours d’eau ;
* Non au labour profond de nos sols ;
* Les digues de sable en sac sur nos chemins aident à réduire le ruissellement. Engageons -nous à les entretenir ;
* Les plantes antiérosives ne sont pas des mauvaises herbes, mais elles aident à conserver le sol contre l’érosion.
* Les techniques de Conservation des Eaux et des Sols sont simples et reproductibles à tout moment. Adoptons-les.
* Attention ! les mesures antiérosives s’entretiennent. Mobilisons-nous pour les faire régulièrement. Cela y va de notre propre bonheur.
* Engageons-nous personnellement à lutter contre l’érosion de nos sols : c’est un acte citoyen.
* Respecter les limites d’usage pour bénéficier du fruit de tous les activités qui sont vitales à la communauté.
* Mais pourquoi ne pas instaurer des tontines antiérosives ? c’est aussi possible.
* J’ai mis en place ma fascine / diguette / vétiver (à choisir). Pourquoi pas toi ? Tous unis dans la lutte contre l’érosion et les inondations !

# OUTILS / CANAUX DE DIFFUSION

L’outil principal de diffusion est la **réunion de sensibilisation** animée par l’animateur.trice auprès des relais communautaires, qui devront être capables de transmettre ces informations à leurs pairs.

Pour les aider, des **affichettes / flyers** sont réalisées sur chaque thème, pour être distribués par les relais communautaires à leurs pairs.

En fin de séances ou en lien avec ces séances, un « **quiz** » d’évaluation de connaissance (numérique ou sur un format papier) élaboré sur les thèmes abordés sera soumis aux relais et leurs pairs afin de vérifier leur compréhension tout en s’amusant.

Réalisation des **vidéos didactiques :** Il était prévu de renforcer ces animations par des projections dans les villages en soirée. A cause des contraintes liées au temps et au processus de sélection du prestataire, les projections prévues pour l’année 1 n’ont pu être réalisées. Elles le seront donc cette année en plus des vidéos 2 et 3.

* ***Vidéo 2-2020 : les mesures endogènes face aux problèmes de l’eau : Pratiques endogènes***

**Synopsis résumé** : (i) L’Eau, une ressource naturelle jadis existante en quantité suffisante pour tous les usages (agricoles, domestiques, transports etc.) (ii) mais qui se raréfie jour après jour, (iii) et dont la quantité est de moins en moins bonne car très mal gérée. (iv) Mais pourquoi l’eau était-elle abondante et se raréfie de nos jours ? (v) parce que la pression démographique était plus faible : il y avait moins de maisons, moins de champs… il y avait plus de place pour la nature (vi) parce que les changements climatiques n’impactaient pas autant. (vii) comment faire pour que l’on puisse préserver nos ressources en eau en qualité et en quantité ? (viii) auparavant, nos parents avaient l’habitude de faire de bons gestes : ce sont ce que l’on appelle les mesures endogènes de gestion des eaux de la pluie. Il faut que tout le monde les fasse. Voici des exemples concrets (atténuations des impacts de la pluie, limitation du ruissellement, entretiens périodiques, mise en place des mesures de protection des plans et cours d’eau, éducation de la communauté et l’existence d’un pouvoir local fort et respecté par la communauté etc.).

Conclusion : le fait que les bonnes pratiques et règles endogènes ne soient plus systématiquement suivies ou mêmes sont parfois abandonnées, cela accélère dangereusement la dégradation des ressources.

* ***Vidéo3-2020 : les mesures endogènes face aux problèmes de l’eau :*** illustration des bonnes pratiques innovantes proposées par le projet (CES, Bassin Versant, Sable, CCE)

Synopsis résumé : (i) résumé de la vidéo 1 sur la nécessité de gérer ensemble l’eau pour la préserver ; (ii) pour lutter contre les inondations / sécheresses, voici les bons gestes qu’il faut continuer à réaliser (Limiter le ruissellement par la pose des cordons pierreux, des digues de sable en sac, les ados végétalisés, le paillage, les fascines, l’apport de fumure organiques etc ; accroitre la capacité des mares de rétention et des mares tampon ; faire des surcreusement de fruitiers ; maintenir le couvert végétal par le reboisement et l’utilisation des « plantes envahissantes et enrichissantes » telles que le mucuna, le brachiara, le cajanus cajan etc.,.) ; (iii) pour discuter ensemble il faut penser à mettre en place les comités communautaires de l’eau et/ou dynamiser les comités de gestion des ressources en eau (le Comité de Gestion de Hlan, Comité de gestion du lac Azli, le Comité du Sous-Bassin de la Basse et Moyenne Vallée de l’Ouémé, etc) ; (iv) rappel des textes sur Eau-Sol-GIRE / amendes et autres si non-respect des lois.

D’autres vidéos seront également réalisées en fonction des réalités du terrain au fur et à mesure que les sensibilisations évoluent.

Au-delà de cette diffusion ciblée, une diffusion plus « grand public » est prévue avec des :

* **Affiches**, dont le message se concentre sur un « slogan » simple et évocateur pour tous et une image / photo également facilement compréhensible. Il est prévu qu’une affiche doit être éditée chaque trimestre et donc en lien avec le thème de la sensibilisation du trimestre. 15 affiches seront affichées dans les points visibles de chaque arrondissement (centre de santé, arrondissement, collège, lieux de cultes etc.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Affiche/Période** | **Thème / Slogan** | **Photo / Image** |
| Affiche Trimestre 1 | Je suis en haut, tu es en bas, mais tous ensemble pour la même eau | XXX |
| Affiche Trimestre2  | Utilisons l’eau et comprenons-nous. Halte aux conflits !  | XXX |
| Affiche Trimestre 3 | A côté de nous se trouvent nos solutions aux inondations et aux crues. | XXX |
| Affiche Trimestre 4 | Engageons-nous pour une durabilité des micro actions GIRE,. | XXX |

* **Des émissions radiophoniques mensuelles** auprès de 4 Radios communautaires de grande écoute : la radio Adja-Ouèrè, Radio Tonassé de Covè, Radio Tonignon de Zogbodomey et Radio La voix de la Lama d’Allada. Ces émissions radiophoniques mensuelles sont interactives et seront prioritairement animées en langues locales du milieu (le fon et le Nagot) sur la thématique du trimestre dont les sous-thèmes sont abordés mensuellement. Elles sont ensuite suivies des jeux radiophoniques hebdomadaires dont les questions posées aux auditeurs sont issues du thème développé lors de l’émission mensuelle précédente. Ceci a pour objectif de fidéliser les auditeurs à nos émissions radiophoniques GIRE.
* En vue de capter davantage l’attention des communautés surtout la nuit, il est prévu l’installation **d’un panneau d’affichage numérique** (alimentés par des panneaux solaires) par commune dans des endroits visités (centre de santé, mairie, gare routière etc.). Ils reprendront trimestriellement le thème abordé – avec des photos illustratives et des textes simples (message écrit et audio en langues locales).
* Afin de toucher un public plus jeune, des animations spécifiques seront réalisées auprès des associations de jeunes (associations de jeunes, associations religieuses, scouts, MADEB, associations-clubs autour d’une école/collège, etc.). Seront proposés, en plus de la sensibilisation par l’animateur.animatrice :
* Année 2- semestre 1 : il sera organisé en prélude à la Journée Mondiale de l’Eau, **le jeu concours JME-2020** à l’intention des apprenants des Collèges d’Enseignements Généraux de nos communes d’Intervention afin de primer le meilleur élève ambassadeur de la GIRE-2020. Il s’agit des jeux concours composés d’une phase écrite et d’une phase orale où les différents candidats plancheront devant un grand public avec un jury commis à cet effet.
* Année 2-semestre 2 : (grandes vacances) : Animation par le **jeu de cartes** de type « 7 familles » qui illustre la GIRE sur : le Cycle de l’Eau, le lien Eau et Homme, le lien Eau et Nature, les problèmes liés à l’Eau, la GIRE, le Changement Climatique et le Développement Durable.

# CONCLUSION

La première année de sensibilisation des communautés de la Basse et Moyenne Vallée de l’Ouémé a révélée d’énormes résultats encourageants. Cette activité a permis entre autre aux groupes organisés de se dynamiser davantage à travers les différentes rencontres périodiques qui se sont systématisées avec les activités du projet. Aussi, ces sensibilisations ont eu le mérite d’aborder avec les communautés des thématiques totalement nouvelles. Ceci a suscité au sein de certains groupes organisés la mise en pratique spontanée des techniques antiérosives apprises.

Cependant, des goulots d’étranglement liés principalement au niveau d’analphabétisme de certains relais et au temps de lenteur mis par les communautés pour s’inscrire dans les actions du projet ont ralenti le déroulement prévisionnel des choses. Les sensibilisations de l’année 2 ont donc pour vocation de consolider le dynamisme qui est en train d’être retrouvé mais aussi de conduire à la réalisation d’actions concrètes GIRE en vue d’amener les communautés à davantage se mobiliser pour la résolution par elles-mêmes des problèmes de gestion des ressources en eau.

**Tableau I** : Récapitulatif du Plan de sensibilisation.

| **Thème** | **Objectifs d’apprentissage** | **Objectifs de développement** | **Contenu** | **TAF** | **Quand** | **Publics Cibles** | **Outils/****supports** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Trimestre 1 : Les Comités Communautaires de l’Eau : un instrument efficace de gestion durable des ressources en eau | Les animateurs sont capables de : | La thématique vise à: | Les comités communautaires de la GIRE, description, composition, rôles et responsabilités | Elaborer et valider les TdR de la formation des animateurs et la sensibilisation des communautés. | Avant fin février | Animateurs, relais communautaires, membres Groupes Organisés, Chefs quartiers, de villes et de Villages, les conseillers villageois | Flyers,boite à image Affiche et affichette Sensibilisation radio ; Jeux et projections vidéos |
| Décrire la composition, les rôles et responsabilités des comités communautaires de l’eau | Contribuer à l’amélioration du fonctionnement interne des comités communautaires de gestion durable des ressources en eau | Quel fonctionnement pour quelle efficacité et impacts des comités communautaires de la GIRE,  | Organiser la formation des animateurs | Avant 10 mars |
| Expliquer le fonctionnement interne et nécessaires des comités pour une gestion efficace et durable des ressources en eau | Rendre efficaces et durables les actions des comités communautaires de gestion des ressources en eau | Types d’actions à mener par les comités communautaires de la GIRE | Préparer la formation | Avant 10 mars |
| Identifier les liens de fonctionnalité entre les comités et le pouvoir local pour une gestion efficace et durable | - | Relations entre le pouvoir local et les comités communautaires de la GIRE pour une gestion efficace des ressources en eau | Assurer le déroulement de la formation | Avant 10 mars |
| Coordonner l’organisation de la mise en œuvre d’actions pertinentes GIRE par les comités  | - | - | Lancer la sensibilisation des communautés | 15-mars |
| Conduire et rapporter les séances de sensibilisation | 23 au 30 mars |
| Trimestre 2: Approches locales de gestion des conflits liés aux ressources en eau | Rendre capables les animateurs à: | La thématique vise à: | Cette thématique abordera les sous thèmes suivants |   |   | Relais communautaires, membres groupes organisés, Structure impliquée dans la gestion des conflits |  Flyers,boite à image Affiche et affichette Sensibilisation radio ; Jeux et projections vidéos       |
| Expliquer le concept de conflit et de gestion de conflit lié aux ressources en eau | Promouvoir une gestion harmonieuse dans un climat de convivialité des ressources en eau au sein des communautés de base et entre les acteurs GIRE à différents niveau | Explication des concepts de conflits et gestion de conflits | Elaborer et valider les TdR de la formation des animateurs et la sensibilisation des relais communautaires | Mai-20 |
| Décrire les causes et conséquences des conflits liés aux ressources en eau sur les communautés de base dans les sous-bassins | Recenser les bonnes pratiques de gestion des ressources en eau promues par les communautés de base et par les institutions | Description des causes et conséquenses des conflits liés aux ressources en eau sur les communautés de base dans les sous-bassins | Organiser la formation des animateurs | MAi-20 |
| Identifier les types de conflits et mécanismes de gestion par les communautés de base (conflits potentiels, latents et déclarés) | Vulgariser les bonnes pratiques pertinentes de gestion des conflits liés à l'eau et adaptées à chaque sous bassin  | Identification des types de conflits liés aux ressources en eau sur les communautés de base dans les sous-bassins et les mécanismes de gestion | Préparer la formation | Mai-20 |
| Appliquer les mécanismes de gestion des conflits à des cas spécifiques des bassins d'intervention. | - | Recensement et analyse de l’efficacité des mesures communautaires de gestion des ressources en eau dans les BMVO | Assurer le déroulement de la formation | Juin-20 |
| Renforcer les mécanismes de prévention et de résolution des conflits liés à l'eau et contribution à leur application | - | Identification d'actions de renforcement des instances pour la prévention et la résolution des conflits liés à l'eau  | Lancer la sensibilisation des communautés | Juin-20 |
| - | - | Les mesures préconisées par le SDAGE, leur mise en examen et leur internalisation  | Conduire et rapporter les séances de sensibilisation | Juin-20 |
| Trimestre 3 : Bons réflexes endogènes de gestion des érosions, des inondations et des crues | Rendre capables les Animateurs à: | La thématique vise à: | Cette thématique abordera les sous thèmes suivants |   |   | Animateurs, Relais communautaires, Groupes organisés, autres acteurs de GIRE |     Flyers,boite à image Affiche et affichette Sensibilisation radio ; Jeux et projections vidéos    |
| Décrire les concepts d'inondation et de crue  | Capitaliser par les relais communautaires les actions endogènes et les bons réflexes mises en œuvre par les communautés de base pour réduire les effets des inondations et des crues | Description des concepts : inondations, crues et gestion par anticipation | Elaborer et valider les TdR de la formation des animateurs et la sensibilisation des relais communautaires | Juillet-20 |
| Identifier les causes, les conséquences et les actions endogènes pour réduire les effets des inondations et des crues sur les communautés à la base | Pérenniser au sein des communautés de base les actions endogènes et les bons réflexe pour une meilleure gestion des inondations et des crues. | Causes et conséquences des inondations et des crues sur les communautés de base dans les BMVO | Organiser la formation des animateurs | Juillet-20 |
| Conduire l'application des techniques des 3P (Prévention, Prévision et Protection) en matière d'inondation | - | Lutte contre les inondations : Prévention, Prévision et Protection | Préparer la formation | Août-20 |
| Faciliter la mise en œuvre des actions de bonnes pratiques endogènes par les communautés de base pour anticiper sur les inondations et les crues  | - | Les bonnes pratiques pertinentes endogènes pour prévenir les inondations et les crues. Quand et comment les mettre en oeuvre  | Assurer le déroulement de la formation | Août-20 |
| - | - | - | Lancer la sensibilisation des communautés | Août-20 |
| - | - | - | Conduire et rapporter les séances de sensibilisation | Août-20 |
| Trimestre 4 : Rôles et responsabilité des communautés dans la durabilité des micro actions GIRE de proximité  | Rendre capables les Animateurs à: | La thématique vise à: | Cette thématique abordera les sous thèmes suivants |   |   | Les relais communautaires, les Groupes Organisés, les conseillers villageois, les chefs quartiers, de villes et de village |       Flyers,boite à image Affiche et affichette Sensibilisation radio ; Jeux et projections vidéos  |
| Décrire les rôles et responsabilités des communautés dans la durabilité des micro actions GIRE de proximité  | Consolider les acquis des communautés de base dans la mise en œuvre des micro-actions GIRE et des mesures de durabilités | Description des concepts de micro-actions GIRE de proximité et de durabilité. | Elaborer et valider les TdR de la formation des animateurs et la sensibilisation des relais communautaires | oct-20 |
| Identifier les bonnes micro-actions GIRE durables promus par les communautés de base d'une part et par les institutions de gestion des ressources en eau d'autre part | Vulgariser les rôles et responsabilités de chaque partie prenante pour la durabilité des micro-actions GIRE et des mesures prises | Identification des micro-actions GIRE menées en 2019 dans chacun des sous bassins | Organiser la formation des animateurs | oct-20 |
| Identifier les mesures mises en place par les communautés de base et par les institutions de gestion des ressources en eau pour la durabilité des micro-actions GIRE | Suivre l'accomplissement et le respect des rôles et responsabilités de chaque partie prenante pour la durabilité des micro-actions GIRE et des mesures prises | Mesures de durabilité prise ou à apprendre et rôles nécessaires à jouer par les communautés de base | Préparer la formation | nov-20 |
| Analyser les rôles et responsabilités joués ou définir les rôles et responsabilités à jouer par les parties prenantes pour la durabilité des micro-actions GIRE | - | Diffusions des rôles et responsabilités de chaque partie prenante pour la durabilités des micro-actions GIRE et des mesures prises | Assurer le déroulement de la formation | nov-20 |
| - | - | - | Lancer la sensibilisation des communautés | Début décembre 2020 |
| - | - | - | Conduire et rapporter les séances de sensibilisation | déc-20 |